

6 AVRIL 2023

CONTEXTE GENERAL

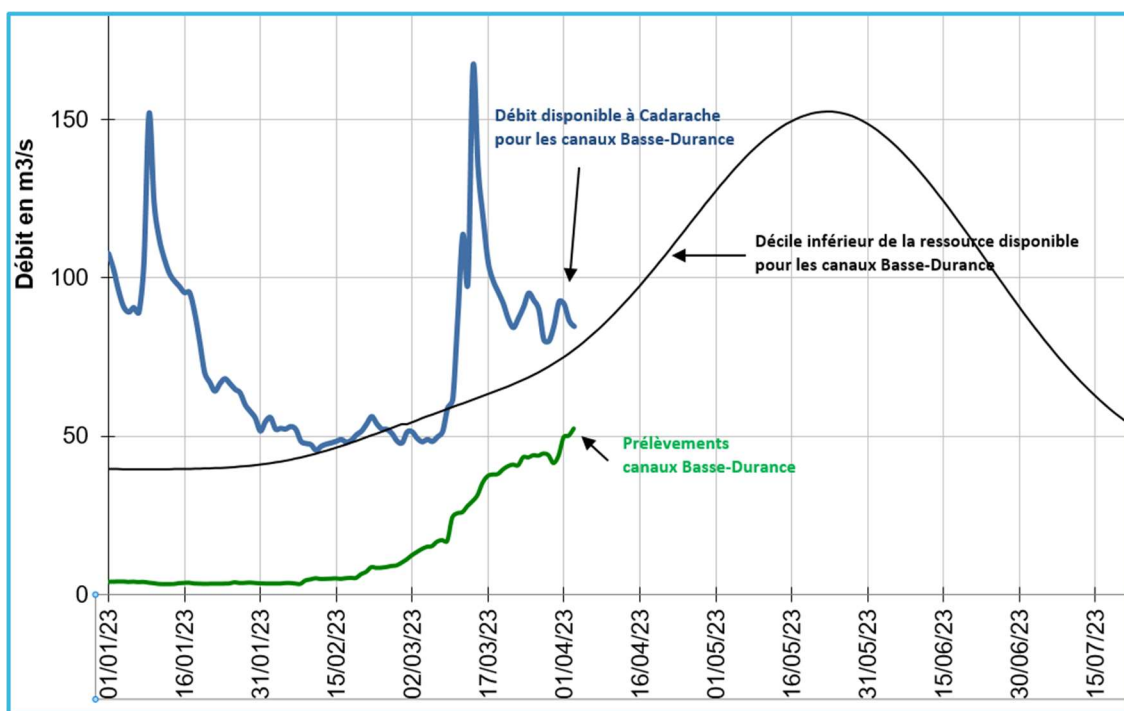
Le 30 mars dernier, le Président de la République s'est rendu dans les Hautes-Alpes, pour le lancement du « Plan Eau ». Ce plan propose une série de 53 mesures destinées à améliorer la gestion de l'eau. Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/dossier-presse-plan-daction-gestion-resiliente-et-concertee-leau>

Certains départements de la région ont déjà réuni leurs comités ressource en eau et pris des arrêtés de limitation des usages de l'eau. C'est le cas des Bouches-du-Rhône, du Var, de Vaucluse, des Alpes-Maritimes et des Alpes-de-Haute-Provence. (<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>)

En mars, les précipitations ont été abondantes sur le territoire métropolitain, excepté sur le pourtour méditerranéen, notamment la région PACA où le déficit est compris entre 20 et 80%. Pour les trois prochains mois, la tendance indique des températures plus chaudes que la normale, mais aucun scénario ne se dégage concernant les précipitations. Sur le bassin de la Durance, les premiers jours d'avril sont secs et froids, ce qui retarde la fusion du manteau neigeux.

CONTEXTE HYDRO-CLIMATIQUE SUR LE BASSIN DURANCIEN

Au 3 avril, le débit entrant à Serre-Ponçon se situait autour de 50 m³/s, relativement faible pour la saison du fait des conditions froides et sèches présentes sur le haut du bassin. A l'aval de Serre-Ponçon, les apports du bassin versant intermédiaire sont en constante diminution depuis l'épisode pluvieux du 10 mars (18 m³/s d'apports au 3 avril). Cette tendance devrait se prolonger dans les jours



Débit Naturel Reconstitué lissé à Cadarache au sens de la CED

qui viennent, avec comme conséquence un débit disponible à Cadarache pour les canaux de Basse-Durance proche du décile inférieur (82 m³/s).

Dans le même temps, les conditions sèches installées depuis plusieurs mois sur l'aval du bassin accentuent les besoins en eau des cultures, avec comme conséquence une demande relativement soutenue afin de favoriser le démarrage des irrigations, déterminant pour la suite de la campagne culturale. Au 3 avril, les prélèvements nets des canaux Basse-Durance étaient de 52 m³/s.

GESTION DES CANAUX DE BASSE-DURANCE

En attendant une évolution favorable des conditions climatiques, la Commission exécutive de le Durance a communiqué vers les canaux, les appelant à la vigilance et à une gestion resserrée des prélèvements. Afin de suivre la situation de façon plus précise et prendre, si nécessaire, des décisions, la CED se réunira le 13 avril prochain.

L'évolution de la ressource sera actualisée toutes les semaines en accord avec EDF, jusqu'à ce que des conditions plus favorables, notamment avec le démarrage de la fusion du stock neigeux, diminuent la pression sur le remplissage du lac et sur le risque de déstockage anticipé de la réserve agricole de Serre-Ponçon pour les canaux Basse-Durance.